

L'asile de nuit à Genève

Autor(en): **S.C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **18 (1880)**

Heft 51

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-186006>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

magnétiser et les dominer sous la cloche de verre qui leur sert de prison.

Un jour le jeune fils de ce magnétiseur voulut faire comme papa et se mit à fixer une des grenouilles paternelles. Mal lui en prit, car la grenouille était forte, plus forte que lui, et comme, une fois les deux regards plongés l'un dans l'autre, il est fort difficile au plus faible de se détacher, le pauvre jeune homme attiré, fasciné, allait être magnétisé par la grenouille, lorsque l'auteur de ses jours, accouru à ses gémissements, l'arracha à cette humiliante situation.

Quoi qu'il en soit de cette véridique histoire, M. Donato a ouvert des horizons nouveaux. Les conséquences de la vulgarisation du magnétisme sont innombrables. La plus immédiate en est un sujet de conversation tout trouvé pour l'hiver, si long qu'il soit. C'est bien quelque chose. E.

L'Asile de nuit à Genève.

Allons bon! Quelle singulière idée le *Conteur vaudois* a-t-il de nous donner un article qui ne peut pas être bien gai, juste au moment où l'approche du Nouvel-An doit disposer aux joies reconfortantes de la vie de famille?

J'admets que le sujet ne soit pas gai; mais si je sais rendre une faible partie de l'intérêt qu'il m'a inspirée, peut-être trouverez-vous qu'il ne manque pas d'actualité, dans une saison où la *belle étoile* ne représente pas l'idéal de la chambre à coucher.

L'Asile de nuit! Ce doit être une grande pièce carrée, sombre, peu parfumée, — dans le sens agréable du mot, — où des individus en guenilles viennent chercher un abri. Quelques matelas jetés à terre, et dessus des êtres hâves, misérables, cherchant le repos momentané d'une existence faite de privations et d'excès. Certaines gravures vous ont représenté ainsi les refuges que de grandes villes offrent aux malheureux qui n'appartiennent ni à la classe des propriétaires, ni à celle des locataires.

Mais vous savez, il y a fagot et fagot; il y a aussi asile et asile.

Si vos pas vous conduisent un jour à Genève et que vous ayez quelques instants à perdre.... non! mais à bien employer, dirigez-vous vers le quartier Saint-Jean, en-dessus de la ligne du chemin de fer. Prenez le premier passage couvert que vous trouvez après le magnifique bâtiment des *Arts industriels* et vous arriverez sans peine à l'Asile de nuit. Vous entrerez dans une petite pièce toute égayée par les nombreuses gravures et estampes qui tapissent les parois. Vous annoncerez le but de votre visite, et avec le meilleur empressement vous serez conduit dans le dortoir.

Une grande rangée de lits en fer, d'une construction aussi confortable que solide, occupe un des côtés de la chambre. Sur chaque lit, vous trouvez, à la tête, un oreiller et une couverture grise,

soigneusement pliée; au pied, une paire de pantoufles. Contre la paroi opposée, une longue table, des tabourets et une étagère avec des publications illustrées et des livres allemands et français.

Quand vous avez traversé la pièce dans toute sa longueur, vous entrez dans une cour, étroite peut-être, mais où tout est si bien à sa place qu'on ne la voudrait pas plus large. Un lavabo, avec robinets, brosses, savon, miroir; un banc pour le nettoyage de la chaussure; des cordeaux pour recevoir les couvertures que les clients doivent *battre* chaque matin avant de partir; un petit jardin soigné, où vous chercheriez vainement un brin d'herbe inutile; puis tout au bout, les dépendances indispensables. Tout cela, simple, rustique, en planches peu ou point rabottées, mais d'une propreté à ne pas y croire.

Le voyageur à la bourse légère, l'enfant du pays sans asile, va frapper à la porte, vers le soir. Il dispose de 30 centimes et il les offre en échange de l'hospitalité qu'il va recevoir. S'il n'a pas 30 centimes, il va d'abord au Bureau de Police ou au Bureau de bienfaisance, là on lui donne une carte représentant également pour l'Asile une valeur de 30 centimes.

Dans l'un et l'autre cas, il donne à l'entrée ses noms, prénoms et profession, dépose son argent et son *tabac* et passe au dortoir. Il échange sa chaussure contre la paire de pantoufles qui l'attend et se livre à la lecture, si cela lui convient, jusqu'au moment où une bonne ration de soupe fumante lui est apportée; puis à huit heures et demie, il s'étend sur son lit.

Le matin, soins de propreté et ration de soupe; la porte s'ouvre et l'homme va chercher son travail ou reprendre sa route.

Quand je dis l'homme, c'est façon de parler; car la femme, elle aussi, trouve asile dans cette maison hospitalière; un côté séparé de la maison lui est attribué, où les lits ont des matelas et des draps; la femme a droit à quelques égards de plus.

Les ivrognes ne sont pas reçus dans la maison: le violon est pour eux. Mais à toute heure de la nuit, l'individu sans asile peut réclamer l'hospitalité, et elle lui est accordée. Il est accueilli avec bonté, mais il ne faut ni bruit, ni désordre. Le chef de la maison cache, sous un aspect un peu rude, un fond de bienveillance et de dévouement que connaissent et les clients et les visiteurs; il n'est pas d'attention qu'il n'ait pour ses pensionnaires; mais c'est un homme à poigne, que ce brave M. Steck, Vaudois d'origine et de cœur, avec cela grand ami de l'humanité, pour l'avoir vue un peu sous tous ses aspects, dans l'Ancien et dans le Nouveau Monde.

M. et M^{me} Steck dirigent l'Asile depuis sa fondation. Ils l'ont vu naître, grandir et prospérer. Ils ont su y intéresser un grand nombre de personnes agréablement impressionnées par l'aspect d'ordre et de méticuleuse propreté que l'on peut donner à une maison où l'on s'attendrait facilement à trouver autre chose. Quand le mobilier a eu besoin

d'être renouvelé, M. Steck a offert un lit et chaque membre du Comité a bien dû en faire autant; puis, M. Steck fait partie de sept sociétés, et chacune de ces sociétés a donné un lit; enfin, M. Steck est allé trouver M^{me} X. — M. Y. — et de chacune de ces visites il a rapporté un lit, et il a meublé son Asile. On ne distribuait de la soupe que le soir; une brave dame donne 1200 francs par an, et avec cette somme on peut faire de la soupe chaque matin.

Allez, vous dis-je, visiter l'Asile de nuit de Genève. Vous en sortirez sous le charme d'une heure bien employée; vous aurez vu un établissement utile, dirigé par un homme convaincu, tout entier à sa tâche et qui, avec des ressources modestes, un enthousiasme communicatif, du cœur et de la volonté, trouve moyen de faire beaucoup de bien; vous aurez vu une femme modeste, recevant les pensionnaires avec une douce fermeté qui impose le respect. Et vous vous direz peut-être: Un asile de nuit serait utile ailleurs qu'à Genève; pour le fonder procurons-nous de l'argent, cherchons un local, mais trouvons surtout l'homme à qui nous le confierons.

S. C.

Echos et nouvelles.

Il y a quelques jours, l'Académie française a ouvert ses portes à Eugène Labiche, auteur qui a eu le rare privilège d'amuser pendant plus d'un quart de siècle ses contemporains. Ceux qui ont vu jouer la *Cagnotte*, le *Voyage de M. Perrichon*, *Embrassons-nous*, *Folleville*, ces désopilantes comédies où le joyeux vaudevilliste a semé le sel gaulois à pleines mains, trouveront que la docte assemblée a eu cette fois la main heureuse et a, en quelque sorte, ratifié le choix du public. Il paraît cependant que la chose ne s'est pas faite toute seule. L'active intervention d'Emile Augier a seule pu vaincre les résistances d'un certain nombre d'immortels revêches qui croyaient, paraît-il, commettre un crime de lèse-académie en accueillant le spirituel écrivain.

Emile Augier a raconté lui-même dans quelles circonstances il eut l'idée de pousser son ami à poser sa candidature. L'auteur de l'*Aventurière* était allé passer quelques semaines chez l'auteur du *Chapeau de paille d'Italie*. Un jour que ce dernier était sorti, Augier passa l'après-midi enfermé dans la bibliothèque où se trouvait tout le répertoire de Labiche: — Je n'avais jamais lu, dit-il, ces pièces qui m'avaient tant réjoui à la scène; je me figurais, comme bien d'autres, qu'elles avaient besoin du jeu *abracadabrant* de leurs interprètes, et l'auteur lui-même m'entretenait dans cette illusion, par la façon plus que modeste dont il parlait de son œuvre. Eh bien! je me trompais comme l'auteur, comme tous ceux qui partagent cette idée.

Quand Labiche rentra:

— Je veux avoir votre théâtre, lui dit Augier; où se le procure-t-on?

— Nulle part. Mes pièces n'ont pas été rassemblées; elles ont paru chez trente-six libraires dans les formats les plus variés...

— Faites vos œuvres complètes alors!

— Vous plaisantez! Est-ce que ces farces-là sont des œuvres? Si je faisais mine de les prendre au sérieux, la grammaire et la syntaxe m'intenteraient un procès en dommages-intérêts pour viol.

— Vous les chiffonnez quelquefois, j'en conviens, dit Emile Augier, mais toujours si drôlement qu'elles ne peuvent pas vous en garder rancune. D'ailleurs, c'est le droit des maîtres et vous êtes un maître.

Bref. Eugène Labiche finit par se décider et publia ses œuvres complètes, qui éveillèrent une admiration générale, dont Emile Augier profita pour assurer le succès de celui qu'on pourrait appeler le petit-fils de Molière.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que ces deux hommes, unis aujourd'hui par une bonne et franche amitié, ont failli autrefois en venir aux mains, comme les chevaliers du moyen âge. Il y a bien longtemps de cela, à la suite d'une querelle assez vive, Augier avait écrit à Labiche une lettre dans laquelle il lui disait, comme dans le drame romantique: « Cette injure ne peut être lavée qu'avec du sang. »

Labiche avait alors sur le duel des idées absolument différentes. Sans se troubler, il prit une feuille de papier, dessina deux duellistes se perçant mutuellement d'outre en outre et écrivit au-dessous cette légende: « Ils se sont battus et ils se sont fait du mal. »

En recevant cette réponse, Augier, encore furieux, écrivit de nouveau une lettre, insistant sur la nécessité d'une réparation par les armes. Mais Labiche ne se déconcerta pas. Il reprit la plume et composa un mélancolique paysage: deux tombes jumelles sur lesquelles s'épandait la triste chevelure d'un saule-pleureur. Sur l'une de ces tombes on lisait: « Ci-gît Labiche; » sur l'autre: « Ci-gît Augier. » Et au-dessous: « La mort les a réunis! »

Cette boutade désarma complètement Emile Augier, et le soir les deux adversaires prenaient un « verre » au café voisin.

MARC SENSO.

Coumeint quiet on sè paò pas adè fià ài syndiquo.

On bravo citoyen étai z'u pè Lozena on dzo dè martsì, kà quand bin on n'a rein à lài menà veindrè, on est tot paràì d'obedzi dè lài allà dè sa-t-ein quatoozè po çosse et po cein; faut tant dè clliào bregandèri dein lo mènadzo! — « Du que te vas pè Lozena, se lài fà sa fenna, tè faut atsetà on bocon dè tsai po déman; n'é pas einvià d'allà àò predzo et y'ari lisi de cein fèrè mitenà dè sorta. » L'est bon. Noutron citoyen part po la capitala avoué on lindzo po einvortolhi lo rutì, et arrevà lé, va coumandà sa tsai tsi Tintoràì lo boutsì, et va fèrè sè